



Coopération avec les partenaires locaux travaillant sur les questions de genre

- Les mécanismes nationaux de promotion du genre ;
- Les ONG nationales et internationales ;
- Les associations de femmes rurales et urbaines ;
- Les Forces de Défense et de Sécurité.

LA QUESTION DU GENRE DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX

L'effet du conflit et de la violence ne peut être perçu comme étant le même pour les femmes et les hommes. Quand la cohésion sociale est rompue lors d'un conflit, les rôles de genre le sont également.

Le Genre est une dimension importante dans le maintien de la paix et la reconstruction nationale ainsi que les femmes et les hommes qui en constituent une composante essentielle dans le processus de paix et de reconstruction nationale.

Le terme Genre fait référence à l'éventail d'attributs et d'opportunités offerts par la société selon que l'on est femme ou homme.

Ces attributs, opportunités et relations entre les sexes sont des constructions sociales et s'acquièrent à travers un processus de socialisation. Ils peuvent changer dans le temps et varier d'une société à l'autre.

Le Genre a trait aux relations de pouvoir au sein de la société et détermine ce qui est attendu, permis et valorisé chez les femmes et les hommes dans un contexte donné.

Intégrer une démarche d'équité entre les sexes, c'est évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux.

Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines - politique, économique et social - de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer.

L'UNITÉ GENRE À L'ONU



Production : UNITE GENRE / ONUFI
Tél. : 20 23 60 02 - email : mbadam@un.org - Bloc K porte 237
ONUFI Hôtel Seboko - 19 Boulevard de la Paix - 08 BP 588 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire
Publié par le Bureau de l'Information Publique / Unité Création Publication / ONUFI / Janvier 2009
www.onufi.org



Avançons sur la route de la paix

CÔTE D'IVOIRE

Le Genre à l'ONUCI

Le **but principal** de l'Unité Genre est **d'intégrer une perspective genre** dans les politiques, programmes et projets de toutes les composantes de la Mission pour que les points de vues, les préoccupations, les besoins et les aspirations des femmes et des hommes soient pris en compte.

Les axes d'intervention sont les suivants :

1. Le renforcement des capacités en genre ;
La promotion de la participation politique des femmes ;
2. La promotion des droits des femmes et une capacité accrue de prévention et de réponses aux violences basées sur le
3. Genre et violences sexuelles ;
4. L'intégration des besoins spécifiques des femmes dans le processus DDR et dans le Programme de Reforme du Secteur de Sécurité.

Stratégie : partenariat avec les femmes en tant que groupe spécifique et de conseil sur l'intégration de la problématique homme-femme au sein des composantes de la mission

Ceci inclut :

1. Plaidoyer pour la promotion d'une perspective genre dans les politiques et les programmes de toutes les composantes de l'ONUCI ;

2. Sensibilisation et formation à l'analyse de genre à l'attention du personnel civil, de la Police des Nations unies, et du personnel militaire ;
3. Facilitation de dialogue entre les parties prenantes pour une approche commune dans le processus électoral et appui à la participation des femmes au cours des élections, en tant qu'électrices et candidates ;
4. Coopération au sein et en dehors de la mission, y compris avec les agences du système des Nations unies, pour faire avancer les objectifs d'égalité et de genre.



Coopération au sein de l'ONUCI

- Travailler sur la réforme du secteur de sécurité, l'équité de genre, la violence sexuelle et la violence basée sur le genre avec la section Etat de droit, la Police des Nations unies et la Force militaire ;
- Accroître la sensibilité au genre dans tous les programmes d'information avec le Bureau de l'information publique ;
- Intégrer le genre et coordonner les rapports relatifs aux problématiques genre, ainsi que le Groupe de Travail Genre en incluant les domaines clés de la mission dans toutes les sections, unités et divisions ;
- Garantir des relations et des conditions de travail équitables (nombres et positions des femmes, violations du code de conduite et abus sexuel) avec les sections du Personnel et de Conduite et Discipline

Coopération avec les agences des Nations unies :

- Participation au groupe thématique genre ;
- Soutien au mécanisme de coordination inter agences sur l'intégration du genre ;
- Echange d'informations sur la collecte des données sensibles au genre et sur les possibilités de financement des activités des femmes